

La CCI apporte une information de 1^{er} niveau à toutes les entreprises impactées par la crise actuelle.

BÉNÉFICIAIRES-CIBLES

- Toutes entreprises de moins de 250 salariés
- Entreprises de 11 à 49 salariés
- Entreprises jusqu'à 10 salariés
- Entreprises adhérentes / affiliées / ressortissantes

THÉMATIQUES TRAITÉES

- [Prévention des risques](#)
- [Organisation du travail](#)
- [RH / Compétences](#)
- [Dialogue social / pro](#)
- [Management](#)
- [Juridique](#)
- [Eco / Financement](#)

OFFRE DE SERVICES



INFORMER / ORIENTER

- **Plateforme téléphonique CCI « Urgence Entreprises »** : réponse à toutes les questions des entreprises en lien avec la crise et appui dans leurs démarches.
- **Outils** : [fiches web](#), [organisation de webinaires](#)...

CONTACTS

Numéro téléphone spécial « Urgence Entreprises » :
01 55 65 44 44
Mail(s) : urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr

LIENS UTILES

- <https://www.cci-paris-idf.fr/>
- <https://www.cci-paris-idf.fr/entreprises/developpement/entreprises-numero-urgence-coronavirus>

